

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

ADMINISTRATION

Le conseil d'Administration s'est réuni le 30 septembre 2019 en séance ordinaire sur convocation du chef d'établissement transmise avec l'ordre du jour à tous les membres le 20 septembre 2019.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h30.

Présents : 20 membres dont 20 votants.

Absents et excusés : Mme FERRAND, Mme LAMARTINE, Mme BOUDRI, Mme FOUASSIER, Mme BERTRON, Mme BREVET, Mme TEIXEIRA, Mme CRNKOVIC

Absents et remplacés : M. BEAUCHET,

Le quorum étant atteint, M. MADEC procède à l'ouverture du conseil d'administration, M. FROUIN accepte, sur invitation du Chef d'établissement, d'être secrétaire de séance.

Administration :

1. Adoption de l'ordre du jour complété des éventuelles questions diverses
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
3. Bilan pédagogique
4. Répartition des IMP

Comptabilité :

5. Admission en non-valeur
6. Voyages 2020
7. Vente verrines
8. Baisse du loyer des logements en occupation précaire
9. Renouvellement convention d'occupation précaire
10. Subventions et dotation
11. Décision budgétaire modificative
12. Questions diverses à porter à la connaissance du chef d'établissement au moins 48h avant la réunion du conseil d'administration

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur MADEC présente l'ordre du jour au Conseil en précisant qu'il y a quatre questions diverses :

- 1) vidéoprojecteurs
- 2) fenêtres du bâtiment C
- 3) régime de sortie des élèves
- 4) voyages scolaires

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

Vote : Les membres du CA adoptent l'ordre du jour du CA du 30 septembre 2019, à l'unanimité des membres assistants : 20 voix sur 20.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent

Monsieur MADEC demande à l'ensemble des représentants s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu.

Aucunes remarques.

Vote : Les membres du CA approuvent le précédent procès-verbal, à l'unanimité des membres assistants : 20 voix sur 20.

3. Bilan pédagogique

Monsieur MADEC remercie les personnes qui ont participé à la rédaction de ces fiches bilan qui ont été transmises aux membres du conseil d'administration (cf : pièces jointes).

Il n'y a pas de vote ce n'est que pour information.

4. Répartition des IMP

Monsieur MADEC présente la répartition des IMP. Pas de grande nouveauté. Il y a 8.50 heures IMP.

La répartition se fera comme l'indique le tableau fourni en pièce jointe. 0,25IMP reste à répartir.

Vote : Les membres du CA approuvent la répartition des IMP, à l'unanimité des membres assistants : 20 voix sur 20.

COMPTABILITE

5. Admission en non-valeur

Madame DELEPINE présente l'admission en non-valeur d'un montant de 12.71 €. Il s'agit d'un impayé de cantine de 2016/2017. L'apurement se fera sur prélèvement sur fonds de roulement SRH.

Vote : Les membres du CA autorise l'apurement des créances, à l'unanimité des membres assistants : 20 voix sur 20.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

**Vote : Les membres du CA autorise le prélèvement de ces 12.71 € sur les fonds de roulement du SRH :
à l'unanimité des membres assistants : 20 voix sur 20**

Arrivée, à 17h45, de Mme CASTEL : 21 présents

6. Voyages 2020

Madame DELEPINE présente deux voyages pour 2020 afin de permettre aux familles de s'engager et de commencer à payer. Il s'agit :

- Voyage montagne : 48 élèves + 5 accompagnateurs du 2 au 7 février 2020

Prix global : 19130€

Part dotation globalisée : 1000€

Part dotation fonctionnement : 1810€ (part accompagnateur)

Reste à charge aux familles : 340€

Le reste à charge aux familles est une somme maximale

**Vote : Les membres du CA acceptent le voyage
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

**Vote : Les membres du CA autorise le chef d'établissement à signer les conventions et contrats liés aux voyages
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

**Vote : Les membres du CA valident le plan de financement proposé et la participation des familles pour un montant de 340 €
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

- Voyage Sicile : 35 élèves et 4 accompagnateurs du 4 au 8 février

Prix global : 17289€

Part dotation globalisée : 1000€

Part dotation fonctionnement : 1764 (part accompagnateur)

Reste à charge aux familles : 415€

Ce voyage s'effectue en avion, d'où le coût et des actions vont être menées pour réduire le reste à charge ainsi que la recherche de subvention.

**Vote : Les membres du CA acceptent le voyage,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

**Vote : Les membres du CA autorise le chef d'établissement à signer les conventions
et contrats liés aux voyages,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

**Vote : Les membres du CA valident le plan de financement proposé et la
participation des familles pour un montant de 415 €,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

7. Vente verrines

Le collège est propriétaire de 400 verrines. Leur vente est obligatoire car la matière de certaines les rend inutilisables (hors norme légale) et d'autres sont trop lourdes pour être manipulées en grandes quantités.

200 verrines CARAT acheté 1,80€ HT et vendu 1€ TTC l'unité.

200 verrines ATOLL acheté 1,88€ HT et vendu 1€ TTC l'unité.

**Vote : Les membres du CA autorisent la vente des verrines au prix unitaire de 1 €
TTC,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

8. **Baisse du loyer des logements en occupations précaire (COP)**

- Prix des logements en COP

Le loyer actuel des 4 logements en occupation précaire, suite aux demandes de dérogation des NAS, s'élève à 548€ (sur la base estimée de France Domaine).

Madame DELEPINE propose de baisser le loyer à 450€ + charges au vu des loyers du secteur.

**Vote : Les membres du CA autorisent la baisse du loyer des logements en occupation précaire à 450 € + les charges
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

- Prix à la nuitée d'un logement en COP

Monsieur MADEC explique qu'il s'agit de mettre à disposition un logement libre, équipé en location à la nuitée pour des enseignants contractuels ou agents de la fonction territoriale affectés temporairement.

Prix à la nuitée d'un logement au tarif de 14,50 € (450/31 jours) sans les charges.

**Vote : Les membres du CA valident le loyer d'un logement à la nuitée au tarif de 14.50 € sans les charges
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

9. **Renouvellement convention d'occupation précaire**

Madame DELEPINE explique qu'un logement est actuellement loué en convention d'occupation précaire. Cette convention doit être renouvelée tous les ans. La convention est signée pour l'année scolaire.

**Vote : Les membres du CA autorise le chef d'établissement à signer la convention,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

10. Subventions et dotation

Madame DELEPINE présente diverses subventions attribuées au collège pour information :

- subvention matériels restauration : 1101,16 €
- subvention Fonds sociaux 2019 : 400 € (versement en octobre)

Il est prévu une dotation de 6 vidéos projecteurs pour l'année 2019 pour faire suite à une demande en lien avec le PNC. Le renouvellement se poursuivra normalement en 2020.

Madame DELEPINE annonce que l'entreprise SPIE a été renouvelée dans la maintenance des matériels.

11. Décisions budgétaires Modificatives

Madame DELEPINE poursuit en présentant une DBM pour vote

Objet	Montant	Ouverture crédit	Recette
DM pour vote			
Admission en non valeur	12.71 €	SRH /SRH 0ADMVAL	Fonds de roulement
Doublon OREC livre dégradé Nielle	12,50€	AP / DIVERS 0FDR	Fonds de roulement
Ouverture de ligne pour don AS (championnat de futsal UNSS)	1 940,00€	AP / UNSS/ 0FDR	Fonds de roulement

**Vote : Les membres du CA autorise le chef d'établissement à prélever sur les fonds de roulement,
à l'unanimité des membres assistants : 21 voix sur 21**

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

Objet	Montant	Ouverture crédit	Recette
DM pour info			
Subvention Fonds sociaux cantine	280,00€	VE/AIDES/16FSC	VE/AIDES/16FSC/7411
Subvention Fonds sociaux collegien	120,00€	VE/AIDES/16FS	VE/AIDES/16FS/7411
Subvention CD72 Autolaveuse	1999,63€	OPC/EQUIP/2SEQUIP	OPC/EQUIP/2SEQUIP/1313
Subvention CD72 Matériels de cuisine	1 101,16€	SRH / MAINT / 0EQUIP	SRH/MAINT/0EQUIP/7443

12. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MADEC remercie Madame DELEPINE et présente les questions diverses.

- Certains vidéos projecteurs du collège arrivent ou arriveront en fin de fonctionnement. Quelles sont les modalités envisagées en terme de rythme et d'attributions de crédits pour leur renouvellement ?

Comme le souligne Monsieur REMAUD la réponse a été fourni par Madame DELEPINE dans le point 10.

- Malgré la construction ou la reconstruction de la majorité des bâtiments du collège, il s'avère qu'un problème majeur subsiste en ce qui concerne les ouvertures du bâtiment C puisque précisément de nombreuses fenêtres sont soit condamnées soit dangereuses d'utilisation et ce dans un contexte de plus en plus fréquent de hautes températures dans les locaux. Bientôt, certaines salles n'auront quasiment plus que des fenêtres condamnées. Qu'en est-il de leur prochain remplacement ?

La commission sécurité est passée et les chargés de travaux de l'établissement en ont pris conscience. Mais le châssis est trop fragile par rapport au poids de la vitre. Le problème et les risques vont être remontés au département.

- Suite à la modification du système de régime de sortie des élèves, beaucoup de parents se posent des questions. Est-il possible que ce point soit abordé lors du prochain CA ?

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 30 septembre 2019
N° de la séance : 1

L'impossibilité de mettre des mots de sorties dans les carnets pose des problèmes pour beaucoup de parents pour la prise en charge des enfants. Ces nouveaux régimes sont impopulaires auprès de certains parents.

M. MADEC précise que l'année passée, la gestion était très compliquée et beaucoup d'erreurs ont été constaté. Les nouveaux régimes simplifient la gestion. Ces nouveaux régimes redonnent la place à l'autorité parentale. Le nouveau système permet de la flexibilité pour les familles mais elles doivent s'attendre à être alertées par le collège dans de meilleur délais par rapport à avant.

Mme COSTE précise que l'année passée, le très grand nombre de cas particuliers générant un temps de gestion pour l'appel trop grand. Il est plus simple et plus sûr d'appeler les familles en cas d'absences (régularisé par la suite) que de gérer tous les cas particuliers.

Les nouveaux régimes permettent une meilleure gestion des absences des élèves, un cadre plus sûr au niveau sécurité dans les allées et venues dans l'établissement tout en permettant aux familles d'avoir une certaine flexibilité de fonctionnement en fonction des variations d'emploi du temps des élèves.

- En ce qui concerne les voyages scolaires, vu que le nombre de places est limité, ce sont les premiers inscrits, les premiers servis. Des parents de 3^o demandent si les papiers seront donnés à tous les élèves de 3^o en même temps pour garantir l'égalité des chances ?

Il est prévu que les actes d'engagements soient donnés à tous en même temps.

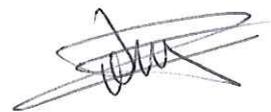
Les dépôts de dossiers complets se feront après les vacances de la Toussaint au bureau de l'intendance pour que toutes les familles aient le temps de s'organiser. L'ordre d'arrivée sera l'ordre d'inscription.

Fin de séance à 19h15.

Le président
H. MADEC



Le secrétaire de séance
E. FROUIN



PROCES VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration du Lundi 30 septembre 2019
Séance 1

TITULAIRE	TITRE /QUALITE	PRESENT	ABSENT	EXCUSES	SUPPLE PAR	EMARGEMENT
M. MADEC Hervé	Principal					
Mme RAGARU Valérie	Principal adjoint					
Mme DEROUET Marianne	Directrice adjoint EGPA					
Mme COSTE Stéphanie	C.P.E.	✗				
Mme DELEPINE Aurélie	Gestionnaire					
Mme FERRAND Véronique	Agent comptable					
Mme LAMARTINE Réjane	Parent d'élève			✗		
Mme BOUDRI Bouchra	Parent d'élève			✗		
Mme VINDREAU KARINE	Parent d'élève	✗				
Mme MIGNOT Charlène	Parent d'élève	✗				
Mme JOLIVEAU Sandrine	Parent d'élève	✗				Joliveau
Mme VAIDIE Jessica	Parent d'élève					
Mme FOUASSIER Cécilia	Parent d'élève			X		
M. GUELOU Jocelyn	Enseignant/Education	X				
M. REMAUD Geoffrey-Gaylord	Enseignante/Education	X				
Mme LEMETAYER Virginie	Enseignant/Education	✗				
M. POLLET Alexis	Enseignante/Education	✗				
M. FROUIN Etienne	Enseignante/Education	✗				
Mme BIZERY Séverine	Enseignante/Education	✗				
Mme RENOUE Claire	Enseignant/Education	X				
Mme BERTRON Camille	Elève		✗			
Mme TEIXEIRA Emma	Elève		✗			
Mme BREVET Manon	Elève		✗			
M. BEAUCHET Bruno	Personnel ATEE			X	A-Janglois	
Mme MOULAY Reine-Marie	ADA personnel ATOS	X				
Mme LE GAL Véronique	ADA personnel ATOS	✗				
M. CHEVALIER Daniel	Représentant du Conseil Départemental					
Mme CRNKOVIC Martine	Représentante du Conseil Départemental			✗		
M. BOUGARD Jean-Louis	Personnalité qualifiée					
M. POSTEC Eric	Personnalité qualifiée					
M. DELANDE Sullivan	Représentant de la Commune et de l'intercommunalité		✗			
Mme CASTEL Andrée	Représentante de la Commune et de l'intercommunalité	✗				
M.	Représentante de la Commune et de l'intercommunalité					



**Indemnités pour mission particulière (IMP)
en établissement
Année scolaire 2019-2020**

Etablissement (nom et numéro UAI)	COLLEGE SIMONE VEIL – 0720989J
Rappel enveloppe IMP	8.50
Date du CA	30 septembre 2019

Avis favorables	
Avis défavorables	
Abstentions	

Conformément à l'article 8 du décret n°2015-475 du 27 avril 2015, après consultation du conseil pédagogique, le chef d'établissement présente, pour avis du conseil d'administration, l'attribution d'indemnité pour mission particulière comme suit :

Mission particulière : (articles 6 et 7 du décret n° 2015-475)	Taux IMP <small>(article 1 arrêté du 27/04/2015)</small> Taux 1 : 312,50€ Taux 2 : 625 € Taux 3 : 1250 € Taux 4 : 2500 € Taux 5 : 3750 €	Type de mission (annuelle/ponctuelle)
Coordination discipline Technologie	Taux 3	Annuelle
Coordination des activités physiques et sportives (2IMP)	Taux 3	Annuelle
Coordination discipline Langues	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Histoire-Géo	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Lettres	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Maths	Taux 2	Annuelle
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques	Taux 3	Annuelle
Référent Informatique	Taux 3	Annuelle
Missions d'intérêt pédagogique et éducatif	Taux 2	Ponctuelle
Coordination devoirs faits	Taux 1	Annuelle
-		
-		
-		
-		

Le chef d'établissement (cachet et signature) :

Transmis à l'inspecteur d'académie le :



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



cardie
cellule académique
recherche développement
innovation et expérimentation
académie de Nantes

Photographie du dispositif OEPRE 2018-2019 au sein de votre établissement

Établissement support de l'atelier:

collège Simone Veil (Anjou) à Sablé sur Sarthe

groupe 2 : A1.A / **A2** / B1 2X2heures ROINET Vanessa

1. Organisation générale	
Nombre de personnes inscrites sur le dispositif	Groupe 2 : 18
Nombre de stagiaires en moyenne par séance	2 ont changé de groupe en cours d'année Donc sur 16 : en moyenne 11
Nombre d'abandon en cours d'année	3 abandons car ont trouvé du travail.
Nombre d'établissements scolaires rattachés à cet atelier	1

2. Profil des stagiaires	
Répartition femmes – hommes (en nombre ou %)	3 hommes (toujours présents) dans le groupe Le reste du groupe sont des femmes. Début d'année : 4 hommes inscrits sur 18 (1 homme a abandonné pour travail fin d'année)
Nombre de primo-arrivants, depuis – 5 ans sur territoire (en nombre ou %)	¾ sont primo arrivants + ¼ sont arrivés il y a plus de 5 ans
Répartition par tranche d'âge (en nombre ou %)	20 – 30 ans = 15 %

	30 – 45 ans = 65% 45 -60 ans = 20 %
Nationalités (si connues)	Syrienne, irakienne, marocaine, érythréenne, géorgienne, albanaise, vénézuélienne,
Comment les stagiaires ont eu connaissance du dispositif	Bouche à oreille (parents d'élèves, dispositif en place depuis plusieurs années) + Via association Alpha-Sablé

3. Organisation pédagogique	
Durée des séances	2h
Nombre séances par semaine	2
Co-enseignement (N/O avec qui)	Bandura Catherine (autre intervenante OEPRE) pour sorties culturelles.
Nombre de groupes de niveau au sein des ateliers. Définir ces niveaux (exemple A1, B1, avec ou sans maîtrise de l'écriture...)	Groupe 2 : A1+,A2, B1 - d'1/4 de « A1 + » 2/4 de « A2 » + d' « ¼ » de B1 3 adultes apprenants Avec peu de maitrise de l'écriture (A1/A2)
Stratégie(s) mise(nt) en place pour éviter-réduire l'absentéisme	Annoncer les objectifs de la séance suivante. Rappel des besoins de leurs enfants et de l'utilité de la maîtrise de la langue française et ses codes. L'absentéisme est dû au manque de transport (1/4 habitent l'autre bout de la ville (souvent les absents) et enfants en bas âge.

4. Bénéfices du dispositif	
Les bénéficiaires ont-ils pu progresser dans la maîtrise de la langue – oralité ?	Oui, développement de la fluidité de la parole. Ils osent de plus en plus aller aux rencontres parents – profs ou solliciter un RDV, prendre 1 RDV par tel. Acquisition et distinction présent

	<p>et passé. Ils ont pu développer leur capacité à interagir.</p> <p>Mais ne pratique pas assez à l'extérieur des ateliers.</p>
Les bénéficiaires ont-ils pu progresser dans la maîtrise de la langue – lecture/écriture ?	<p>Oui pour les réguliers beaucoup pour les autres moins !</p> <p>Ils peuvent raconter des faits en utilisant des formes grammaticales simples mais correctes de façon cohérente.</p> <p>Les B1 : ont fait beaucoup de progrès à l'écrit pour exprimer leur pensée ou développer des faits.</p>
Les bénéficiaires ont-ils progressé dans leur appréhension de l'école française ?	<p>Oui ils ont une meilleure représentation de l'école française et de « qui fait quoi ? ».</p> <p>Connaitre le rôle et missions de l'équipe pédagogique permet aux parents de mieux appréhender l'école et de mieux comprendre leurs enfants.</p> <p>Les stagiaires connaissent et comprennent mieux leurs droits et devoirs ; le rôle des parents dans la scolarité de leurs enfants.</p> <p>Parfois selon l'âge des stagiaires les besoins ne sont pas les mêmes ; s'ils ont de grands enfants, ils ont plus besoin de comprendre et connaître (lycées /filières/ poursuite d'études ...métiers).</p>
Les bénéficiaires ont-ils rencontré les enseignants de leurs enfants au cours de l'année ?	<p>Oui pour la grande majorité. (et ils sont fiers de le dire et le faire)Certains sont encore hésitants car ils manquent de fluidité, spontanéité dans la langue.</p>
Le dispositif a-t-il influé sur les relations école-parents pour ces bénéficiaires ?	<p>Oui mieux connaître permet de mieux appréhender et oser une interaction avec un personnel de l'école ou collège.</p>

5. Formation des animateurs

La journée de formation du 14 décembre vous a-t-elle été utile ?	<p>Je n'ai malheureusement pas pu assister à cette réunion. (Nous avions une activité prévue avec les parents d'élèves et des collégiens). Je suis</p>
--	--

	<p>inscrite sur espace collaboratif formation OEPRE et je profite de son contenu.</p> <p>J espère que d'autres formations auront lieu.</p>
Quelles informations complémentaires auriez-vous souhaité y trouver ?	
Quels points souhaiteriez-vous voir abordés lors de la prochaine journée de formation ?	

6. Le point de vue du formateur	
<p>Quel est votre ressenti, en qualité de formateur, sur le dispositif ?</p>	<p>Je trouve ce dispositif très utile, l'atelier devient un espace social, éducatif, culturel ; un lieu qui permet aux stagiaires de mieux s'intégrer et s'investir dans la vie quotidienne, de la ville ou de leurs enfants.</p> <p>Les besoins des apprenants selon A2 /B1 ne sont pas du tout les mêmes ; J'ai parfois manqué de temps pour approfondir certains thèmes / besoins / compétences qui auraient été bénéfiques pour les stagiaires.</p> <p>Les besoins des adultes varient beaucoup (selon leur passé, leur motivation, scolarisé ou peu ou non antérieurement, compétences culturelles, sociales, compétences langagières etc..) ; j'ai pu constater qu'au-delà de 12 le dispositif devient moins efficace.</p>
<p>Que souhaiteriez-vous mettre en place pour améliorer le dispositif de votre atelier ?</p>	<p>Je pense créer « des temps de conversation » (expression orale spontanée) afin de pouvoir développer la capacité d'interagir ou tout simplement s'exprimer sur la vie quotidienne, exprimer des ressentis par rapport à l'apprentissage de leur enfant, leur besoin ou raconter un évènement etc..</p> <p>Mettre en place plus de rencontres extérieures pour développer leurs connaissances des organisations sociales et éducatives de la ville.</p> <p>Aller à la rencontre de l'équipe éducative, présentation du rôle de CPE par le CPE, intendance (bourses/ cantine), rencontre avec le Conseiller d'orientation qui présente son métier et les filières existantes, la poursuite d'études etc. Créer des premiers contacts avec</p>

	<p>le personnel des équipes pédagogiques et les parents permettraient de « franchir le pas » vers l'autre et de mettre les parents en confiance pour une prochaine rencontre.</p>
<p>Souhaitez-vous poursuivre votre intervention sur un tel dispositif ?</p>	<p>Oui je souhaite vivement poursuivre mon intervention sur ce dispositif. Je connais de mieux en mieux ce dispositif et les besoins des parents d'élèves. Nous avons créé un petit réseau permettant d'aller à la rencontre des acteurs sociaux et éducatifs de la ville, d'organiser des rencontres interculturelles (avec élèves par ex) que j'aimerais bien agrandir et approfondir.</p>

Bilan UPE2A Année 2018-2019

Enseignante : Mme Mouré.

Matériel : petite salle spécifique dotée de 3 PC.

Groupe intensif : 3 élèves du collège + 1 élève de Reverdy.

Pris en charge 10 heures par semaine sur 3 matinées.

Groupe accompagnement : 4 élèves du collège + 1 élève de Reverdy.

Pris en charge 2h40 par semaine sur un après midi.

DELFF scolaire : 8 élèves du collège inscrits.

Le collège organise le déplacement au Mans pour tous les élèves des établissements secondaires de Sablé désireux de bénéficier du transport en car pour aller passer les épreuves.



**Indemnités pour mission particulière (IMP)
en établissement
Année scolaire 2019-2020**

Etablissement (nom et numéro UAI)	COLLEGE SIMONE VEIL – 0720989J
Rappel enveloppe IMP	8,25
Date du CA	30 septembre 2019

Avis favorables	
Avis défavorables	
Abstentions	

Conformément à l'article 8 du décret n°2015-475 du 27 avril 2015, après consultation du conseil pédagogique, le chef d'établissement présente, pour avis du conseil d'administration, l'attribution d'indemnité pour mission particulière comme suit :

Mission particulière : (articles 6 et 7 du décret n° 2015-475)	Taux IMP (article 1 arrêté du 27/04/2015) Taux 1 : 312,50€ Taux 2 : 625 € Taux 3 : 1250 € Taux 4 : 2500 € Taux 5 : 3750 €	Type de mission (annuelle/ponctuelle)
Coordination discipline Technologie	Taux 3	Annuelle
Coordination des activités physiques et sportives (2IMP)	Taux 3	Annuelle
Coordination discipline Langues	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Histoire-Géo	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Lettres	Taux 2	Annuelle
Coordination discipline Maths	Taux 2	Annuelle
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques	Taux 3	Annuelle
Référent Informatique	Taux 3	Annuelle
Missions d'intérêt pédagogique et éducatif	Taux 2	Ponctuelle
Coordination devoirs faits	Taux 1	Annuelle
-		
-		
-		

Le chef d'établissement (cachet et signature) :

Transmis à l'inspecteur d'académie le :

BILAN PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF
COLLEGE SIMONE VEIL
2018-2019

Evolution des effectifs :

	2016	2017	2018	2019
Total	650	604	555	549

Les effectifs ont baissé de manière conséquente de 2016 à 2018 mais semblent se stabiliser cette année.

Caractéristiques sociales des élèves (PCS en pourcentage) :

	2014	2015	2016	2017	2018
Cadres supérieurs et enseignants	8,3	7,5	7,1	7,6	6,8
Cadres moyens	9,1	8,9	8,9	10,3	11,2
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	13,0	12,7	12,2	10,3	11,5
Ouvriers et inactifs	64,1	63,5	64,0	62,1	60,5
Non renseignée	5,4	7,4	7,8	9,8	9,9

Une baisse constante du taux de « Cadres supérieurs et enseignants » est à souligner. La catégorie « non renseigné », en hausse de manière excessive, a nécessité de mettre en place un accompagnement des familles pour les aider à compléter les dossiers d'inscription. Les parents devaient, à l'aide d'un tableau indiquer le code PCS, ce qui par sa complexité pouvait ne pas être renseigné.

Taux d'élèves boursiers

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux 1	16,1	18,1	13,2	14,2	15,3
Taux 2	7,8	6,0	6,9	6,3	5,4
Taux 3	8,6	9,5	6,8	5,8	9,0
Ensemble	32,5	33,6	26,9	26,3	29,7

Le taux 3 correspond aux situations sociales les plus défavorisées. A noter que ce taux correspond aux demandes qui ont été réalisées jusqu'à leur terme. Un travail de suivi, et de repérage des familles en difficulté a été engagé pour répondre au mieux à leurs besoins.

Résultats du DNB 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite au DNB	83	78	63	82	79	86

93 admis sur 108 candidats soit 86% de réussite pour la série générale (rappel DNB 2018 : 79,5%)

55 admis ont obtenu une mention :

- 16 mentions assez bien
- 29 mentions bien
- 10 mentions très bien

Pour information : deux candidats absents en raison du report de la date de l'examen participeront à la session de septembre.

0% pour la série professionnelle (deux candidats inscrits)

Bilan de l'orientation des élèves de troisième :

3^e ULIS

Effectif			Passage en 2GT			Voie professionnelle			Détail de la voie professionnelle					
									2de pro			1re année de CAP		
♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total
1	2	3			0	1	2	3			0	1	2	3

3^e SEGPA

Effectif			Passage en 2GT			Voie professionnelle			Détail de la voie professionnelle					
									2de pro			1re année de CAP		
♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total
3	10	13			0	3	10	13			0	3	10	13

3^e Générale

Effectif			Passage en 2GT			Voie professionnelle			Détail de la voie professionnelle					
									2de pro			1re année de CAP		
♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total	♀	♂	Total
55	58	113	42	23	65	13	35	48	11	28	39	2	7	9
49%	51%	100%	37%	20%	57%	11%	31%	42%	9,5%	25%	34,5%	1,5%	6%	7,5%

Seulement un élève était en attente d'une solution d'orientation au 1^{er} septembre 2019.

Devenir des élèves un an après la 3^e :

Après la 2 nd GT	2016	2017
1E Scientifique	37,2	17,2
1E Littéraire	5,1	15,6
1E Economique et Sociale	26,9	26,6
1E ST2S ou STG ou BT Services	19,2	23,4
1E STL ou STI2D ou STD2A	7,7	10,9
1E BTN Spécifique	0,0	1,6
2 nd e Pro	1,3	0,0
CAP	0,0	0,0
1E Pro	0,0	1,6
Redoublement	2,6	0
Autres situations	0,0	3,1

Après la 2 nd PRO	2016	2017
TER BEP	0,0	0,0
1E Pro	80,6	82,1
2 ^{ème} année de CAP	0,0	2,6
Redoublement	0,0	2,6
Autres situations	19,4	12,8

Bilan des voyages, des sorties et des actions:

Tableau des projets réalisés :

Projets réalisés	Classes
<i>C Culturel « Blanche neige ou la chute du mur de Berlin »</i>	6A 4A 3A 5BCDEF ULIS
<i>Séjour Montagne</i>	3 ^{ème}
<i>ESPAGNE</i>	3 ^{ème}
<i>PARIS : A la découverte du Paris XIX (Mme Haudebourg)</i>	4C – 4F
<i>Ciné "Fantastic Mr Fox » (Mme Bricaud)</i>	6BCDEFG
<i>Secourisme PSC1 session 2 (Mme Barbé)</i>	3 ^{ème} volontaires
<i>Tapisserie Angers / La Sarthe Châteauneuf</i>	5BCDEF
<i>Collège au cinéma (Mmes Davenel, Jourdet) - GATTACA</i>	4A 3A
<i>Collège au cinéma (Mmes Davenel, Jourdet) - BLANCA NIEVES</i>	5A
<i>Collège au cinéma (Mmes Davenel, Renier) - FRANKENSTEIN</i>	4A 3A
<i>Collège au cinéma (Mmes Davenel, Jourdet) - CORALINE</i>	5A
<i>Maine sciences</i>	6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème}
<i>Centre Culturel ; Atelier CHAD</i>	CHAD
<i>Handicap et lutte contre les discriminations</i>	5 ^{ème}
<i>Atelier écriture Lycée R. Elizé</i>	ULIS
<i>Challenge Robotique</i>	club robotique
<i>Spectacle de fin d'année</i>	Chorale + CHAD + Acrosport + Théâtre
<i>Zoo de la Flèche</i>	5A 4A ULIS
<i>Rencontre SEGPA Le Petit Versailles</i>	4A 3A
<i>Troglodyte</i>	6A 5A
<i>Ciné jeunes « Le petit fugitif »</i>	6A + ULIS
<i>Ciné jeunes « Adama » + "Grand méchant renard"</i>	6A + ULIS
<i>Ciné jeunes « Avril et le monde truqué »</i>	6A + ULIS
<i>Terra Botanica (Mme Renier)</i>	6A 5A 4A 3A ULIS
<i>Brûlon (Mmes Davenel, Viou)</i>	6A 5A

Quelques bilans de ces actions sont en annexe.

L'équipe de vie scolaire est composée de 8 assistants d'éducation (6,4 équivalent temps plein) et une CPE .

1- Accueil des élèves et de leur famille :

L'accueil des élèves de 7h45 à 17h30 a été assuré tout au long de l'année.

Le Bureau est ouvert de façon continue de 8h à 11h45 et de 14h à 17h15, il permet ainsi une meilleure prise en charge des élèves et de leur famille.

Les mardis, mercredis et vendredis après-midi en l'absence de l'infirmière, l'accueil des élèves malades ou blessés revient au service de Vie scolaire. 205 élèves ont ainsi été pris en charge par les assistants d'éducation ou la CPE.

2-Encadrement des temps hors cours:

Animation :

Les élèves bénéficient d'un espace foyer avec activités, jeux de société et baby foot .

Trois assistantes d'éducation encadrent des clubs, soit sur la pause médiane, soit lors des heures d'étude : théâtre et club vidéo, club lecture. Les tournois prévus (baby-foot, football et basket) ont du être annulé du fait des très nombreux changements d'emploi du temps et de leur impact sur la pause méridienne.

Self :

430 élèves sont demi-pensionnaires, le service de vie scolaire a assuré l'encadrement (pointage + surveillance) de 11h45 à 14h. Les assistants d'éducation, en partenariat avec l'infirmière sont vigilants quant aux élèves ayant des troubles alimentaires.

Prise en charge et écoute :

La gestion de conflits demeure importante. L'écoute , la remédiation, l'accompagnement restent essentiels pour réguler les conflits et installer un climat collectif serein. Le travail de l'APS en heure de vie de classe a souvent été utile à l'apaisement de conflits au sein des classes. Les entretiens de médiation et d'écoute restent chronophages pour la CPE mais indispensables.

L'arrivée d'une nouvelle psy-EN a offert aux élèves le bénéfice d'une écoute différente et précieuse. Les familles ont pu être mieux accompagnées dans des démarches de soins et/ou d'orientation. Le travail collaboratif, partagé et transversal entre la psy-EN, l'infirmière et la CPE a créé une nouvelle approche des situations complexes des élèves et une meilleur prise en charge.

Sécurité :

Une attention particulière est portée à la sécurité des élèves . Le contrôle des entrées et sorties s'est amélioré du fait de l'aménagement de la clôture du collège et de l'accès à un portillon sécurisé. Les élèves transportés sont accompagnés sur le lieu de ramassage scolaire le matin et le soir.

En revanche, les incidents aux abords du collège se sont multipliés (casse de la palissade, jets de pierres ou de fumigène, de pétards, insultes, etc.)

3-Aide et soutien scolaire dans le cadre :

-des études :

Accueil sur 4 salles, deux d'une capacité d'environ 40 places et deux salles de 30 places.

Les créneaux d'étude dans la semaine sont répartis de façon très disproportionnée. Il existe peu de créneaux pour assurer du tutorat individuel. En revanche certains créneaux sont surchargés et ne permettent pas un accompagnement de qualité.

-du tutorat et du soutien : Les assistants d'éducation ont accompagné onze élèves de 6ème en tutorat. Trois assistantes d'éducation ont participé au dispositif « devoirs-faits » .

4-Bilan punitions et sanctions :

	Année 2017/2018						
Classes	retenue	Exclusion de cours	Exclusion/ inclusion	Exclusion temporaire	Commission éducative	Conseil de discipline	Exclusion définitive
6ème	136	46	5	9	0	0	0
5ème	231	77	1	24	2	2	1
4ème	87	88	1	45	1	3	2
3ème	90	155	1	36	0	0	0
Total	544	366	8	114	7	5	3

	Année 2018/2019						
Classes	retenue	Exclusion de cours	Exclusion/ inclusion	Exclusion temporaire	Commission éducative	Conseil de discipline	Exclusion définitive
6ème	77	41	6	10		1	
5ème	119	58	9	28		3	1
4ème	98	47	4	17	1	1	1
3ème	38	54	5	14	1		
ULIS	5	33		2			1
Total	337	233	24	71	2	5	3

Punitions :

Une baisse générale des retenues. Les retenues fixées hors des temps scolaires sont souvent inapplicables pour les élèves transportés. Les exclusions de cours sont en baisses mais restent importantes. Elles sont conséquentes en classe ULIS et en classes d'EGPA.

2 élèves ont effectué une mesure de responsabilisation avec le CISPD .

Sanctions :

Peu de commissions éducatives cette année, celle-ci ayant été remplacées par des Équipes Éducatives moins formelles. Les exclusions/inclusions ont été plus nombreuses. La prise en charge fonctionne bien mais le travail fourni par l'équipe éducative de l'élève reste insuffisante.

5-Contrôle de l'assiduité :

Le relevé des appels est fait heure par heure, et les familles contactées le plus rapidement possible .

L'appel via le logiciel Pronote est satisfaisant.

La saisie des appels par les enseignants via le réseau pose toujours les mêmes problèmes préjudiciables à la sécurité des élèves et la crédibilité du service. A savoir : appel non fait ou fait très en retard, erreurs récurrentes dans la saisie, oubli d'élèves, etc.

Taux absences :

	2018/2019
6ème	3,20%
5ème	4,40%
4ème	4,00%
3ème	3,60%
ULIS	2,6%
Total	3,56%

Point notable cette année : Onze élèves ont fait l'objet d'un signalement pour absentéisme, dont six à plusieurs reprises. Trois élèves sont en décrochage scolaire total.

6-Formation des délégués de classe :

Une formation a eu lieu au mois d'octobre pour tous les élèves délégués par niveau , sur la prise de fonction et le rôle du délégué ,et la préparation du conseil de classe.

Tous les élèves se sont vu remettre dès le mois de septembre un livret de délégué.

7-Le CVC :

Le CVC est composé de vingt élèves volontaires de 6ème, 5ème et 4ème et huit adultes. Le CVC s'est réuni quatre fois, il est toujours difficile de trouver un créneau horaire afin de réunir l'ensemble des membres. Le CVC a travaillé sur le choix et l'achat de livres de lecture pour les salles d'étude et l'organisation du repas de Noël. Un groupe a travaillé sur des poèmes distribués lors de la « Porte ouverte » par une brigade poétique.

Les élèves ont pu relayer les demandes des élèves (organisation du foyer, passage au self, menus, ...).

Les élèves ont été sollicités pour choisir la couverture du nouveau carnet.

8- Prévention :

Sensibilisation au respect des différences et de la lutte contre les discriminations pour les élèves de 5ème. Apport théorique en cours d'EMC. Puis sensibilisation aux handicaps auditifs avec l'**intervention de l'association « Signes et Vous »**.

Deux journées d'initiation aux handisports et de sensibilisation aux handicaps ont été organisées au mois de mai pour l'ensemble des élèves de 5ème, en partenariat avec l'équipe d'EPS et des intervenants extérieurs (clubs handisport, sportif de haut niveau, Comité départemental handisport de la Sarthe).

Une assistante d'éducation est missionnée sur des tâches de prévention et de sécurité (20heures/semaine). Elle a animé des ateliers de communication non violente auprès de toutes les classes de 6ème et de 4ème et de trois classes de 5ème tout au long de l'année. Travail sur les compétences psychosociales, la gestion des conflits et l'estime de soi.

9-Relation aux familles :

La vie scolaire reste disponible à l'accueil des familles que ce soit sur rendez-vous ou non. Le contact est facile et constructif avec la majeure partie des familles. Mais il faut noter que certaines familles sont injoignables ou/et dans le refus d'un échange constructif.

Plusieurs élèves font l'objet d'un suivi par la Protection de l'enfance (ASE 72). Les contacts avec les référents et/ou les éducateurs sont compliqués (difficulté d'obtenir un contact téléphonique, et plus encore un entretien formel).

12-Travail collaboratif avec les autres partenaires de la communauté éducative :

-Chaque assistant d'éducation est référent de plusieurs classes, cela a permis une meilleure transmission d'information vers les collègues professeurs principaux qui le souhaitent.

La CPE et les professeurs principaux échangent régulièrement sur les situations d'élèves. Les rendez-vous avec les familles peuvent se faire en commun.

-La réunion hebdomadaire entre l'équipe de direction, l'administration et la CPE permet une mutualisation des informations et une cohérence des démarches éducatives.

-Les cellules de veilles réunissent l'équipe de direction, l'infirmière, la psy-EN, l'assistante sociale et la CPE. Il reste dommageable que le médecin scolaire soit absent.

Compte-rendu 2018-2019 pour l'opération « Bravo les artisans »

Évaluation globale du dispositif :

L'opération « Bravo les Artisans » est toujours aussi bien ancrée dans l'établissement depuis maintenant de nombreuses années (2012 au moins). Toutefois, cette année scolaire 2018-2019 a été marquée par un temps d'arrêt du fait de la réécriture de la convention et des incertitudes pesant sur les modalités de stage.

Après diverses années en embellie croissante (15 participants en 2014-2015, 17 en 2015-2016, 20 en 2016-2017...), nous sommes revenus à un niveau très bas, inférieur aux premières années (8 participants en 2013-2014).

Le dispositif s'articule toujours avec les différents intervenants à savoir donc la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les différents services du collège (le secrétariat, la vie scolaire et les services de gestion) ainsi que les professeurs principaux. On peut noter cette année :

- un désengagement net et désormais clair de la chambre des métiers. La chambre des métiers offre de moins en moins de soutien logistique, ne proposant jamais de solution à des élèves qui n'ont pas trouvé de stage par eux-mêmes ou par mes soins. La chambre des métiers reste pourtant très procédurière en sollicitant toujours deux documents (notamment la fiche de liaison).
- L'échange est par contre toujours efficace avec les professeurs principaux de 4ème et de 3ème, avec les services de gestion et de vie scolaire mais surtout avec le secrétariat de l'établissement, MME LE GAL est un excellent soutien non seulement administratif mais aussi pédagogique en direction des élèves en recherche lorsque je suis moi-même indisponible.

Le dispositif s'est donc poursuivi cette année, malgré son interruption, avec la confirmation de deux phénomènes déjà constatés :

- un fort ancrage chez les élèves de 4ème chez lesquels le dispositif a mieux résisté cette année (Depuis 2014, le ratio s'est inversé et les élèves de 4èmes forment la majorité des stagiaires Bravo les artisans au collège). En effet, il répond à une réelle demande. Certains élèves de 4èmes sentent très tôt leur vocation vers des formations diplômantes plus courtes et souhaitent profiter de ce dispositif pour les découvrir. Certains réfléchissent ainsi à la 3ème « Prépa-métiers ».
- En classe de 3ème, la réduction du volume de stagiaires en raison de la présence du stage obligatoire d'observation mais l'utilisation de plus en plus régulière des stages « Bravo les artisans » comme « périodes d'essai » convenues aussi bien par les élèves que par les potentiels employeurs en vue d'éventuelles poursuites d'études en apprentissages ce qui s'est encore produit cette année pour un élève.

Le dispositif est donc toujours aussi bien perçu lors de sa présentation auprès de chaque classe des niveaux concernés lors du passage.

Les élèves perçoivent donc toujours l'opération « Bravo les artisans » pour ce qu'elle est :

- un outil de réflexion et d'aide à l'orientation,

- une occasion supplémentaire d'acquérir des connaissances du milieu professionnel en accomplissant un stage,
- un éventuel tremplin vers l'apprentissage.

Le maintien du nombre de participants en 4ème confirme un désir des élèves de ce niveau d'accomplir très tôt des stages et de s'informer sur une orientation possible : il semble donc très pertinent d'aborder dès la 4ème les questions d'orientation et de ne pas les différer davantage.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la présentation de ce dispositif pourrait entrer dans le volume d'accompagnement à l'orientation de 12h dévolu à la question de l'orientation en 4ème.

Ratio par sexe:

Alors que le dispositif semblait davantage masculinisé (en raison notamment de la forte demande des métiers du bâtiment), il correspond aussi à une demande féminine (notamment par la coiffure). En revanche, on remarque que les choix professionnels restent encore très sexués.

Toutefois, il n'a pas été fait de statistiques sur les métiers eu égard au faible échantillon de l'année 2018-2019 mais il ressort très nettement que la coiffure très présente sur le bassin de Sablé (à la quelle j'associerais l'esthétique) et les métiers de bouche (Boulangerie-Pâtisserie, particulièrement) sont très présents. Viennent ensuite à égalité la mécanique (automobile et agricole mais aussi en cycles, deux roues ce qui permettait d'élargir l'orientation des élèves : on peut de ce fait déplorer la fermeture de l'un de ces commerces sur Sablé), les métiers du bâtiment (suivant les années maîtrise d'ouvrage, maçonnerie, plomberie, électricité-chauffage, peinture) et du végétal (fleuriste), Plus rarement, on trouvera l'électrotechnique et la préparation en pharmacie.

Bilan et Perspectives :

- E-lyco : J'avais envisagé d'utiliser davantage e-lyco dans l'échange avec les élèves. Ce fut nettement le cas mais il m'a fallu passer pour la plupart des élèves par la recherche annuelle. En effet, il ne m'est sinon possible d'entrer en contact qu'avec les élèves des classes de mon service. Le début d'année dernière n'a pas été de ce fait très simple non plus, au vu de l'évolution d'e-lyco l'an passé.
- Parcours avenir : Les élèves passant l'épreuve orale du DNB et ayant choisi cette thématique ont tous faits part de leur expérience de stage « Bravo les artisans » dans leur présentation. Même s'il s'agit parfois d'une simple mention, c'est très positif sachant que bon nombre d'élèves participants à l'opération fuient l'aspect « scolaire » et compartimentent leurs expériences : L'objectif est de vraiment s'inscrire dans la démarche de parcours avenir l'an prochain pour l'année 2019-2020.
- Poursuite d'études et orientation : Un seul élève de 3ème participant poursuit en apprentissage.
-
-

Problèmes majeurs :

- fiche de liaison : La procédure en deux temps, imposée par la chambre des métiers, est extrêmement lourde et pas forcément comprise par les élèves et leurs familles. En effet, même si elle permet de toucher un nombre d'élève supérieur aux réels participants en faisant office en quelque sorte de fiche contact, elle rajoute par contre une étape supplémentaire dans la procédure avant la remise de

la convention de stage. Les lettres qui accompagnent cette fiche de liaison, destinées aux élèves, à leurs familles et aux artisans ne sont malheureusement que rarement lues d'où les difficultés mentionnées ci-dessous.

– Difficultés liées à la législation : Les étapes de la procédure ne sont pas toujours bien comprises par les élèves et leurs familles, voire les professionnels. Il est parfois difficile de bien récupérer les conventions en amont du stage car celles-ci ne respectant ni les horaires légaux (ou la quotité temps scolaire/temps libre, sur laquelle nous sommes, parfois, au regard de la motivation de l'élève et des impératifs de l'entreprise, plus compréhensifs). Je me suis donc parfois rendu sur place pour visiter et constater de visu la réalisation et les conditions de réalisation du stage (ex : Camille RIBOT en 4ème C).

Voici quelques exemples de stages d'élèves accomplis en 2018-2019 :

Meven JOLIVET 4ème B (à Courtiliers, SAUVE-GUITTET Horticulture, du 18 au 20-02 et 25/26-02)

Camille RIBOT 4ème C (à Parcé-sur-sarthe, S2 Métallerie, serrurerie, chaudronnerie, du 1^{er} au 5-04)

Gabriel PORCHER 3ème B (à Sablé-sur-sarthe, Les Petits Ponts, Boulangerie , du 15 au 19-04)

JG REMAUD

Bilan 2018-2019 de la mission de RUPN du collège Anjou/Simone Veil

L'année 2018-2019 a été une année chargée en terme de changements. Il y a eu la transition vers le nouvel E-lyco, le passage à Pronote et la mise en place du PNC. Mon action s'est donc largement concentrée sur le début de l'année, au premier trimestre.

J'ai réalisé dans le cadre de ma mission une dizaine de tutoriels sous la forme de fichiers pdf ensuite stockés dans un espace dédié sur le site de l'établissement (<https://clg-simone-veil.sarthe.e-lyco.fr/non-categorise/le-numerique-au-college/> avec le mot de passe Anjou72). Ces documents sont aussi accessibles sur un espace de stockage du PNC. J'ai systématiquement informé l'ensemble de l'équipe par message e-lyco lors de la diffusion de ces documents.

J'ai répondu du mieux que j'ai pu aux demandes des collègues pour tout ce qui concernait le numérique pédagogique : intégration d'outils dans le nouvel e-lyco, prise en main d'actions spécifiques, utilisation des tablettes dans le cadre d'un voyage. Les demandes n'ont toutefois pas été très nombreuses ; j'ai réalisé une heure de présentation spécifique pour l'équipe de la SEGPA.

J'ai continué d'aider mes collègues à faire passer le stockage de leur boîte mail académique de 25 Mo à 1024 Mo.

Au niveau du conseil qui fait partie de la mission de RUPN, j'ai essayé de faire part d'avis argumentés dans le cadre du PNC (je maintiens d'ailleurs mon point de vue concernant le choix réalisé concernant la politique d'impression : pas d'impression autrement que par clef USB ou originaux papiers ; les collègues n'ont pas fait de remarques particulières concernant l'usage actuel des photocopieurs). J'ai participé aux réunions pour la mise en place du PNC (28 août, 7 septembre et 21 septembre 2018) et pour son suivi (9 octobre 2018 et 1^{er} avril 2019). Le travail avec M. Renaud s'est faite dans d'excellentes conditions.

J'ai participé aux deux réunions regroupant les RUPN du bassin (9 octobre 2018 et du 26 mars 2019). S'il a principalement été question de la prise en main du nouvel e-lyco, il a été fait une présentation de PIX (outil de certification des compétences numériques, <https://pix.fr/>) qui pourra faire l'objet d'une sensibilisation auprès des collègues l'an prochain. J'ai commencé à faire les modules et ils sont réellement d'un haut niveau !

Au final, l'équipe semble avoir pris possession des bases des nouveaux outils assez rapidement. Le nouveau matériel (tablettes en particulier) a fait l'objet d'une utilisation qui a permis à bon nombre de collègues de s'initier à leurs usages. Il sera intéressant l'an prochain de proposer des ateliers d'approfondissement des usages d'E-lyco et des tablettes.

Si je suis reconduit dans cette mission, voici quatre pistes sur lesquelles je souhaite avancer.

Pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Je compte proposer plusieurs formations liées aux outils d'e-lyco au cours du premier trimestre, lorsque les collègues ont le plus de temps pour ces activités ;
- Le jour de la rentrée des enseignants, je pense qu'il serait utile que je puisse passer une heure avec l'ensemble des nouveaux collègues afin que je puisse leur faire la présentation des outils numériques de notre établissement (PNC, E-lyco, Pronote). Je n'aurai par contre, a priori, pas d'informations à diffuser en AG.
- Je souhaiterais être présenté aux collègues remplaçants avant qu'il ne prenne leur poste au cours de l'année. Cela permettrait une prise en main facilitée des outils numériques indispensables. Je reste à votre disposition afin de formaliser cet accueil si vous souhaitez qu'il soit mis en place.
- Je souhaiterais pouvoir également participer à l'accueil des élèves qui arrivent au cours de l'année afin qu'ils aient aussi accès aux outils numériques et à leurs règles d'utilisation au plus vite. Dans le cadre d'un moment d'accueil, ce serait un plus pour eux.

Arnaud CAROBBI, 26 juin 2019

ANNEXE : ACTIVITE DE WEBMESTRE DU SITE DU COLLEGE

En raison du changement de prestataire, il a été nécessaire de refaire l'intégralité du site : choix des différentes rubriques, dispositions, bannière, visuel. Un tri important a été effectué concernant les informations qui étaient disponibles : les plus anciennes et donc périmées ont été retirées. Des pages ont été mises à jour afin que le site soit opérationnel dès la première semaine de la rentrée. Ce fut fait et lors de la première réunion des RUPN consacrée à la mise en place de cette page, j'ai pu constater que la grande majorité des sites d'établissement n'avaient pas encore été travaillés.

J'ai ensuite mis à jour au minimum une fois par semaine le site grâce à l'envoi d'informations par les collègues enseignants et par l'ajout d'informations administratives en collaboration avec madame Le Gal et madame Moulay.

Outre les informations hebdomadaires (calendrier, indication de la semaine A ou B, menus), le site a été largement utilisé pour la diffusion d'informations administratives (conseils de classe, rappel pour les bourses) ainsi que pour la diffusion de nouvelles concernant la vie de l'établissement (CVC, clubs, travaux pédagogiques, UNSS, FSE). Des temps forts sont venus animer le site : les articles quotidiens des voyages en Espagne et au ski, le suivi de la finale UNSS. Je tiens à saluer ici les collègues qui m'ont transmis quotidiennement des images et du texte pour nourrir ces articles.

Au final, ce sont 62 articles qui ont été publiés sur le site cette année (sans compter les mises à jour de certains articles). Il me paraît important que l'adresse du site continue de figurer en bonne place dans les documents remis aux familles afin que cette source d'informations soit connue du plus grand nombre. Autant j'étais sûr que l'ancien site était largement vu, autant j'ai des doutes pour celui-ci, n'étant plus le portail unique et donc obligatoire pour accéder à son ENT.

Conformément à la RGPD, j'ai supprimé près de dix ans d'anciens articles du site (290 articles). Si légalement je ne peux m'opposer à cette suppression, je regrette toutefois que le législateur oublie l'aspect mémoriel d'un tel site. Dans la mesure où aucune sauvegarde n'existe, c'est un peu l'histoire de l'établissement qui disparaît.

Si personne d'autre ne s'est porté candidat, je souhaite continuer de gérer le site de l'établissement l'an prochain.

Pour l'année scolaire 2019-2020 :

Plus que sur le site en lui-même qui est fonctionnel, simple à mettre à jour et plutôt complet, je pense travailler suivant deux axes l'an prochain :

- Améliorer l'information aux familles concernant tout ce qui est bourse, facture de cantine, CHAD, informations liées aux services qui existent dans l'établissement.
- Améliorer la communication ciblée en utilisant la page d'accueil en cas de connexion sur le site. Il est en effet possible de communiquer directement vers un public (élèves, parents, enseignants) et de rendre plus visible une information en particulier. J'ai utilisé plusieurs fois ce moyen cette année, mais je souhaite le faire de manière plus systématique.

Je reste évidemment ouvert aux idées, commentaires et demandes concernant ce site.

Bilan LV2 espagnol année scolaire 2018/2019.

- Projets menés
- Aspects positifs et points à renforcer des actions menées
- Projets à venir

1. Projets menés :

➤ **Notre fil conducteur cette année, en espagnol, a été de réaliser un travail en vue d'une présentation orale devant la classe avec ou sans l'utilisation des outils numériques.**

-**Niveau 5^{ème}** : présentation d'un personnage célèbre de leur choix, d'un membre de la Famille Royale Espagnole et /ou présentation d'un cocktail (sans alcool !), d'un repas espagnol.

Aspect positif : - apprendre à se positionner devant un auditoire

- se familiariser avec l'outil numérique en langue étrangère.

Aspect négatif :- problème logistique que suppose la salle informatique

-travail laborieux des recherches (classe en 5^{ème} et 4^{ème}) et travail de présentation en classe chronophage.

-**Niveau 4^{ème}**: présentation d'un pays d'Amérique Latine en collaboration avec la classe de 4^{ème} EGPA. (cf Fiche annexe)

Aspect positif : - apprendre à se positionner devant un auditoire

- se familiariser avec l'outil numérique en langue étrangère.

Aspect négatif :- problème logistique que suppose la salle informatique

-travail laborieux des recherches (classe en 5^{ème} et 4^{ème}) et travail de présentation en classe chronophage.

Le travail sur la méthodologie de recherches et vérification des sources faites au CDI avec Mme JouRdet est à poursuivre en 3^{ème}

-**Niveau 3^{ème}** : Dans le cadre de l'ouverture à l'internationale : voyage (cf fiche annexe)
Présentation d'un travail en rapport avec le voyage dans le cadre du PEAC.

- Petite contribution à l'Escape Game. Projet qui sera renouvelé l'an prochain.
- Utilisation de la valise MP4 pour :

-des exercices d'entraînement à la compréhension orale.

-des évaluations en expression orale en continu

-des enregistrements vidéo pour travailler la posture, la voix et la prononciation avec possibilité de se revoir et de faire son auto-analyse. Les élèves de 3^{ème} l'ont particulièrement utilisé pour l'entraînement à l'oral du DNB.

Les retours élèves ont été positifs sur cet outil.

2. Les projets à venir :

- participation à l'Escape Game II.(3ème)

-travail en collaboration avec l'équipe d'Histoire Géo : sorte d'EPI pour le niveau 3^{ème}.

Réaliser le clip et inventer des strophes d'une chanson dont la trame et musique sera la même pour tout le monde. Le but est de créer une strophe sur chaque chapitre en HG ou séquence en espagnol tout au long de l'année. Cette strophe reprendrait le vocabulaire à retenir, la grammaire et conjugaisons travaillées.

A la fin, les élèves choisissent une ou plusieurs strophes en espagnol, en français pour créer leur propre chanson et ainsi réviser du vocabulaire, des dates en Histoire, des définitions etc....

- Projet sur la méthodologie de recherches et vérification des sources engagé dès la 5^{ème} et avec toutes les classes avec Mme Jourdet.

Fiche-bilan : Action, projet, sortie, voyages...

Auteur de la fiche-bilan :Mme Garcia -Lopez/ Mme Guibert	
Présentation et description :	
Projet séjour linguistique et culturel à Madrid	
Axe(s) du projet d'établissement retenu(s):	
Axe Insertion « favoriser une insertion réussie dans la société » (insertion par la culture et l'international)	
Axe Réussite « conforter la réussite de tous les élèves. » (Préparation à l'oral de DNB)	
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés :	
Élèves hispanisants des classes de 3ème	
Objectifs poursuivis :	
1. Sensibiliser et ouvrir les élèves à la culture des autres, leur apprendre à décoder et mettre en perspective des éléments de culture réciproques pour progressivement se projeter dans une dynamique de mobilité.	
2. Inscrire ce séjour dans le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle)	
<ul style="list-style-type: none"> • Susciter une appétence pour la culture et l'art. 	
Découverte des musées du Prado et de la Reina Sofía, des œuvres ayant une portée universelle comme le célèbre GUERNICA de Pablo Picasso, LAS MENINAS de Velázquez.	
<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'une culture artistique variée pour une population ayant un accès parfois faible aux activités culturelles. 	
Découvertes du monde de la tauromachie avec la visite des arènes "Las Ventas" de Madrid et la visite du musée taurin.	
Initiation à la danse Flamenco, découverte culinaire.	
3.l'apprentissage de l'espagnol, l'immersion dans une famille espagnole.	
<p style="text-align: center;">Points d'appui et réussites :</p> <ul style="list-style-type: none"> -projet vécu avec intérêt par les élèves. -Enrichissement de leur vision sur le monde. - Travail de retour de voyage fait avec sérieux (seul 4 élèves n'ont pas joué le jeu) -Plusieurs élèves ont présenté un travail en relation avec ce voyage à l'oral du DNB. -meilleure connaissances de certaines œuvres dans le monde de l'art et architecture. -positif et/ou négatif La proposition de plusieurs voyages à un même niveau permet de toucher un maximum d'élèves mais en cas de désistement d'élèves, difficulté de remplacement. De plus, il est plus difficile de mettre en place un projet classe s'il n'y a que quelques élèves qui partent. 	<p style="text-align: center;">Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le côté financier du projet (nombre d'élèves fluctuant qui a une incidence directe sur le prix par élève) - Un départ au mois de février : Temps de préparation trop court (LE AVANT DÉPART EN CLASSE) Étalement des paiements pour les familles court aussi.

Évaluation, et effets constatés (sur les élèves, l'établissement...) :

- envie de voyager suscitée chez plusieurs élèves.
- Raconter leurs expériences et leurs découvertes
- Certains élèves ne voient plus la visite d'un musée ou la découverte d'une toile de la même manière.
- beaucoup d'évolutions positives constatées dans le vivre ensemble.

Perspectives : Projet qui sera renouvelé dans le futur.

Fiche-bilan : Action, projet, sortie, voyages...

Auteur de la fiche-bilan :Mme Garcia -Lopez / Mme Guibert	
Présentation et description : Découvrir l'Amérique Latine Utilisation du numérique Présentation orale	
Axe(s) du projet d'établissement retenu(s): Axe Réussite « conforter la réussite de tous les élèves.» (préparation à l'oral de DNB) Axe Coopération « travailler ensemble pour la réussite de tous.» (changer le regard des élèves sur les classes EGPA)	
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés : la classe de 4ème EGPA et les classes de 4ème hispanisantes	
Objectifs poursuivis : <u>Projet avec la classe de 4^{ème} EGPA sur l'Amérique Latine.</u> - Élaboration d'une carte d'identité de chaque pays en français (pour la classe EGPA) et espagnol. Recherches + utilisation du clavier espagnol, création d'une affiche , insertion d'images etc.. - Construction de la carte de l'Amérique Latine (classe EGPA) - Affichage des travaux dans le couloir du bâtiment E. - Travail d'expression orale en continu, présentation devant la classe. ➤ fil conducteur en espagnol, l'utilisation des outils numériques en vue d'une présentation orale devant la classe.	
Points d'appui et réussites : -travail mené avec intérêt même si les recherches et la mise en forme ont été compliquées. -Enrichissement de leur vision sur le monde.	Difficultés rencontrées : -travail chronophage et laborieux. -peur du passage à l'oral devant la classe. -Qu'ont vraiment retenu les élèves de la présentation faite par leurs camarades ?
Évaluation, et effets constatés (sur les élèves, l'établissement...) : - reconnaissance de la qualité du travail de la classe d'EGPA par les élèves. - fierté des élèves de voir leur travail mis en valeur sur les murs. - (petit) enrichissement de la culture générale de tous les élèves transitant dans le bat E.	
Perspectives : projet 5 ^{ème} sur la méthodologie de recherche.	

Fiche-bilan : Action, projet, sortie, voyages...

Auteur de la fiche-bilan : Stéphanie Coste	
Présentation et description : - Séances d'EMC (2h) avec les professeurs d'histoire géographique : Sensibilisation aux différents handicaps. Discrimination et handicaps, ce que dit la loi. Histoire du handisport. - Sensibilisation aux handicaps auditifs et initiation au langage des signes. Intervention de l'association « Signes et Vous » (1h). - Pratique et découverte d'activités handisports avec des clubs extérieurs, activités sur deux jours. - Echange avec une sportive handisport.	
Axe(s) du projet d'établissement retenu(s) : Enrichir le parcours citoyen de l'élève par la sensibilisation aux valeurs de respect et d'équité.	
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés : 142 élèves de 5 ^{ème} (générale, ULIS, EGPA)	
Objectifs poursuivis : Sensibilisation aux handicaps, lutte contre les discriminations et découverte du handisport. Changer le regard sur le handicap.	
Travail transdisciplinaire	
Points d'appui et réussites : Travail en co-animation avec les collègues d'Histoire-géographique et d'EPS.	Difficultés rencontrées : Financement : budget important
Évaluation, et effets constatés (sur les élèves, l'établissement...) : Les questionnaires d'évaluation renseignés par les élèves indiquent une forte adhésion des élèves. Les échanges sportifs et relationnelles avec les partenaires ont un réel impact positif.	

Fiche-bilan : Action, projet, sortie, voyages...

Auteur de la fiche-bilan : Mme RENOU et M. RETAUD	
Présentation et description : ville de demain : constructions de maquettes où les élèves ont imaginé leur ville du futur	
Axe(s) du projet d'établissement retenu(s) : acquies la maîtrise des fondamentaux et compétences pour chaque élève	
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés : 66 (22)	
Objectifs poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> - travail en équipe - donner du sens aux programmes de maths et HG-ETC à travers un projet concret - travailler différemment 	
Points d'appui et réussites : <ul style="list-style-type: none"> - épanouissement et idées développées par les élèves dont certains en difficulté en "temps normal" 	Difficultés rencontrées : <ul style="list-style-type: none"> - le travail en équipe n'est pas aisé pour tous les élèves - fait sur les séances d'AP tous les 15j avec certaines séances en moins à mettre à d'autres moments.
Évaluation, et effets constatés (sur les élèves, l'établissement...): <ul style="list-style-type: none"> - présentation et explication de leurs maquettes aux enseignants - présentation lors des portes ouvertes 	
Perspectives : A renouveler lorsque nous aurons de nouveau tous les deux des 6E.	

Fiche-bilan : Action, projet, sortie, voyages...

Auteur de la fiche-bilan :

L'équipe ESCAPE 2018-2019

Présentation et description :

ESCAPE 3EME, reprise du format ludique d'une salle d'énigmes avec pour contenu les notions du brevet.

Axe(s) du projet d'établissement retenu(s) :

- Encourager la coopération entre les élèves.
- Créer un événement stimulant les élèves et favorisant leurs révisions.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés :

- Participants : tous les troisièmes.
- Créateurs : plusieurs classes de troisième selon les projets des disciplines et des professeurs avec leur groupe.
- Constructeurs : les élèves de l'atelier EGPA pour le mobilier.
- Avec l'aide des élèves de l'atelier vidéo pour la mise en contexte et les règles.

Objectifs poursuivis :

- Réviser les notions vues en troisième.
- Travailler en groupe et en autonomie.

Points d'appui et réussites :

- Des élèves intéressés aussi bien par la construction que par l'épreuve elle-même.
- Un vrai laboratoire d'observation pédagogique pour les professeurs : point sur ce qu'ils ont retenu et comment ils travaillent en groupe.
- Un travail pédagogique interdisciplinaire très intéressant pour les professeurs (découverte de méthode nouvelle et d'accroches différentes).

Difficultés rencontrées :

- Formulation et filage des énigmes complexes.
- La préparation très longue, mise en place de la salle, énigmes...
- La logistique : la rédaction des règles et les emplois du temps des élèves et des professeurs volontaires.
- Très difficile de trouver des créneaux communs pour travailler ensemble.

Évaluation, et effets constatés (sur les élèves, l'établissement...):

Mêmes remarques

Perspectives :

2 ESCAPES prévus cette année :

→ 1ere session en novembre, même format pour montrer aux élèves les exigences du brevet et qu'ils intègrent bien le format du jeu.

→ 2eme session juin, nouveau thème :

Scénario (à affiner avec tous les membres de l'équipe) :

Le vol de plusieurs œuvres d'art lors d'un transfert du musée de Syracuse vers le Louvre mène un journaliste dans la planque des voleurs-collectionneurs. Enfermé malgré lui lors de son enquête, il doit réunir suffisamment d'informations sur les œuvres volées pour alimenter son article et réussir à sortir avant le retour des voleurs.

- Mise en valeur de HDA dans nos cours (regret de l'ancienne épreuve très riche), une œuvre par discipline intéressée dans le musée.
- Révisions du brevet et participation des langues.
- Lien avec le voyage en Sicile.
- Nouveau mobilier réalisé par l'atelier EGPA.
- Elèves de quatrième mis à contribution pour la construction du scénario (lien avec leur période sur les médias).
- Aide de l'atelier vidéo.

Ne pas modifier les cases orangées (calculs automatiques)

Intitulé du voyage **SICILE**

Dates : du 04/02/2020 AU 08/02/2020

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du 30/09/2019

Nombre de participants : 39
 Élèves : 35
 Accompagnateurs : 4
 Coût/ participant : 415,00 €

Tarif élèves : 415,00 €
 Coût accompagnateurs : 1 660,00 €

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	14 525,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Dotation Fonctionnement	1 764,00 €
Dotation Globalisée	1 000,00 €
Autres (à préciser)	
Taxe d' apprentissage	
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	17 289,00 €

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
Thalassa	16 809,00 €
Repas et hébergement	
Visites	
Divers (à préciser)	
Variation prix Billet d'avion	480,00 €
TOTAL	17 289,00 €

=

Intitulé du voyage **MONTAGNE**

Dates : du 02/02/2020 AU 07/02/2020

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du 30/09/2019

Nombre de participants : 53
 Élèves : 48
 Accompagnateurs : 5
 Coût/ participant : 340,00 €

Tarif élèves : 340,00 €
 Coût accompagnateurs : 1 700,00 €

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	16 320,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Dotation Fonctionnement	1 810,00 €
Dotation Globalisée	1 000,00 €
Autres (à préciser)	
Taxe d' apprentissage	
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	19 130,00 €

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
GANDON	4 730,00 €
Repas et hébergement	
Conception Rêves - La grande Ourse	14 400,00 €
Visites	
Divers (à préciser)	
TOTAL	19 130,00 €

=

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SARTHE

Académie : NANTES
Exercice : 2019

Etablissement : 0720989J

COLLEGE SIMONE VEIL
2 rue François Mauriac
B.P. 193

Pièce B8.1
DBM VOTE

Ordonnateur : Hervé MADEC

72300 SABLÉ SUR SARTHE

Comptable assignataire : Véronique FERRAND

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	104 127.56	98 590.06	-5 537.50
Vie de l'élève	14 684.31	14 684.31	0.00
Administration et logistique	138 133.41	126 519.00	-11 614.41
Total services généraux (1)	256 945.28	239 793.37	-17 151.91
Restauration et hébergement	253 343.99	245 122.00	-8 221.99
Bourses nationales	40 000.00	40 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	293 343.99	285 122.00	-8 221.99
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	550 289.27	524 915.37	-25 373.90
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	4 000.00	0.00	-4 000.00

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SARTHE

Etablissement : 0720989J
COLLEGE SIMONE VEIL
2 rue François Mauriac
B.P. 193
72300 SABLÉ SUR SARTHE

Pièce B8.2
DBM VOTE

Académie : NANTES
Exercice : 2019

Ordonnateur : Hervé MADEC
Comptable assignataire : Véronique FERRAND

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

PREVISIONS BUDGETAIRES							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des prévisions de recettes
Activité pédagogique	104 115.06	12.50	104 127.56		98 590.06	0.00	98 590.06
Vie de l'élève	14 684.31	0.00	14 684.31		14 684.31	0.00	14 684.31
Administration et logistique	138 133.41	0.00	138 133.41		126 519.00	0.00	126 519.00
Total services généraux (1)	256 932.78	12.50	256 945.28		239 793.37	0.00	239 793.37
Restauration et hébergement	253 331.28	12.71	253 343.99		245 122.00	0.00	245 122.00
Bourses nationales	40 000.00	0.00	40 000.00		40 000.00	0.00	40 000.00
Total services spéciaux (2)	293 331.28	12.71	293 343.99		285 122.00	0.00	285 122.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	550 264.06	25.21	550 289.27		524 915.37	0.00	524 915.37

Résultat prévisionnel	-25 348.69	-25.21	-25 373.90
CAF ou IAF	-19 937.37	-25.21	-19 962.58

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	4 000.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	25.21	554 289.27	0.00
		524 915.37	524 915.37

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	550 289.27	524 915.37
	Résultat prévisionnel	-25 373.90

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
	Emplois
Opérations d'investissement	4 000.00
IAF	19 962.58
Aliénation ou cessions immobilières	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	23 962.58

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
157 876.90	51 204.24	25.21
		106 647.45

EXERCICE 2019 - Edition du 27/09/2019

Date de saisie : 27/09/2019 Opération n°33 Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	Rappels	Total	Modifications	Total
						Rappels	Modifications					
1	SRH	SRH	0ADMVAL		Restauration et hébergement restauration admissions en non valeur	209.28	12.71			221.99		

Date de saisie : 27/09/2019 Opération n°34 Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes	Rappels	Total	Modifications	Total
						Rappels	Modifications					
1	AP	DIVERS	0FDR		Activité pédagogique Divers sur fonds de roulement	25.00	12.50			37.50		

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SARTHE

Académie : NANTES
Exercice : 2019

Etablissement : 0720989J
COLLÈGE SIMONE VEIL
2 rue François Mauriac
B.P. 193

Pièce B8.1
DBM VOTE

Ordonnateur : Hervé MADEC
Comptable assignataire : Véronique FERRAND
72300 SABLÉ SUR SARTHE

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	106 055.06	98 590.06	-7 465.00
Vie de l'élève	14 684.31	14 684.31	0.00
Administration et logistique	138 133.41	126 519.00	-11 614.41
Total services généraux (1)	258 872.78	239 793.37	-19 079.41
Restauration et hébergement	253 331.28	245 122.00	-8 209.28
Bourses nationales	40 000.00	40 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	293 331.28	285 122.00	-8 209.28
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	552 204.06	524 915.37	-27 288.69
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	4 000.00	0.00	-4 000.00

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

PREVISIONS BUDGETAIRES								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
	DEPENSES			RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	104 115.06	1 940.00	106 055.06		98 590.06	0.00	98 590.06	
Vie de l'élève	14 684.31	0.00	14 684.31		14 684.31	0.00	14 684.31	
Administration et logistique	138 133.41	0.00	138 133.41		126 519.00	0.00	126 519.00	
Total services généraux (1)	256 932.78	1 940.00	258 872.78		239 793.37	0.00	239 793.37	
Restauration et hébergement	253 331.28	0.00	253 331.28		245 122.00	0.00	245 122.00	
Bourses nationales	40 000.00	0.00	40 000.00		40 000.00	0.00	40 000.00	
Total services spéciaux (2)	293 331.28	0.00	293 331.28		285 122.00	0.00	285 122.00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	550 264.06	1 940.00	552 204.06		524 915.37	0.00	524 915.37	

Résultat prévisionnel	-25 348.69	-1 940.00	-27 288.69
CAF ou IAF	-19 937.37	-1 940.00	-21 877.37

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	4 000.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	1 940.00	556 204.06	524 915.37

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SARTHE

Académie : NANTES
Exercice : 2019

Etablissement : 0720989J
COLLEGE SIMONE VEIL
2 rue François Mauriac
B.P. 193
72300 SABLÉ SUR SARTHE

Pièce B8.3
DBM VOTE

Ordonnateur : Hervé MADEC
Comptable assignataire : Véronique FERRAND

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	552 204.06	524 915.37
	Résultat prévisionnel	-27 288.69

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	4 000.00	
IAF	21 877.37	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	25 877.37
Total	25 877.37	25 877.37

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	FDR estimé
157 876.90	51 204.24	104 732.66
	1 940.00	

Date de saisie : 27/09/2019 Réf : Don à UNSS Championnat Futsal Opération n°35 Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels		Ouvertures de crédits Modifications		Total	Prévisions de recettes Modifications		Total
1	AP	UNSS	0FDR		Activité pédagogique DONS UNSS TRANSFERT ASSOCIATION sur fonds de roulement		0.00		1 940.00	1 940.00			